



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir



Disposition d'exécution pour la Carl Walther finale des Shooting Masters fusil 50m et pistolet 25m 2026

Edition 2026, 23.07.2026

Reg.-Nr. 6.41.10 d

La division formation et juges (FJ) édicte en collaboration avec celle du sport d'Elite/Relève les dispositions d'exécution (DE) pour la finale des Shooting Masters carabine 50m et pistolet 25m:

I. Bases

¹ La dernière édition du règlement de la Fédération internationale de tir sportif

II. Date et lieu

Dimanche, 11. Octobre 2026, Schiessanlage Hüslenmoos, Hüslenmoos 33, 6032 Emmen

III. Droits de participation

Article 1 - Elite, Juniors U21

Tout tireur ou toute tireuse titulaire d'une licence ayant participé à au moins un Shooting Masters au cours de la saison 2026 est autorisé(e) à participer.

Tous les participants doivent être en possession d'une licence valide fusil ou pistolet de leur société. Les sociétés sont pleinement responsables de la saisie de leurs membres dans la plateforme administrative (AFS) de la FST.

Article 2 - Inscription

L'inscription doit être effectuée via le lien suivant : [Anmeldeformular ShMa-Final 2026 / Formulaire d'inscription à la finale du ShMa 2026 – Formular ausfüllen](#)

Article 3 - Empêchement

Les athlètes qui se sont inscrits mais qui ne peuvent pas participer à la finale doivent se désinscrire par e-mail auprès d'Elia Wagner au plus tard le samedi 6 octobre 2026 à 18 h

E-Mail: elia.wagner@swissshooting.ch

IV. Déroulement

Article 4 - Distribution du Matériel

Les dossards seront remis sur place

Article 5 - Programme du concours

Selon annexe.

Article 6 - Horaire de tir

L'horaire de tir sera publié dans le plan horaire selon annexe

V. Jury

Le jury de concours se compose de trois (3) personnes.

VI. Evaluation

¹ Carabine: Cible électronique SIUS.

² Pistolet: cibles en papier

VII. Classement

Finale ISSF selon les dernières règles.

VIII. Equipment

Finale ISSF selon les dernières règles.

IX. Proclamation des résultats

En fonction du programme du jour aux environs. Les Rangs 1 à 8 par catégorie doivent être personnellement présents, les prix ne seront pas envoyés.

X. Frais de participation / indemnités

Tous les tireurs inscrits doivent s'acquitter d'un droit d'inscription de 10 CHF, payable en espèces sur place.

Il n'existe aucun droit à des indemnités de repas, de déplacement ou d'hébergement. Tous les finalistes sont responsables de leurs propres dépenses.

XI. Distinctions

Les « huit » (8) meilleurs participants de chaque catégorie recevront un prix sous forme de récompenses en espèces ou de lots en nature, offerts par la SSV et la société Carl Walther GmbH.

XII. Contrôles des armes de sport et des équipements

Des contrôles d'armes de sport et d'équipement peuvent être effectués avant, pendant et après le concours.

XIII. Contrôle anti-dopage

Des contrôles anti-dopage peuvent avoir lieu.

XIV. Protestations

1. En cas de protestation ou d'appel, une taxe de 50 frs. doit être payée et sera remboursée si la protestation ou l'appel seront acceptés
2. Les réclamations concernant les résultats doivent être déposées auprès du jury de la compétition au plus tard 10 minutes après la publication du classement provisoire.

XV. Dispositions finales

Des modifications et des compléments aux présentes DE demeurent réservés. Elles sont communiquées par écrit aux participants et affichées dans le stand de tir concerné.

L'annexe pour la Carl Walther Shooting Masters Finale 2026 (Doc-Nr. 6.41.11) fait partie intégrante des présentes DE.

Les présentes DE:

- 1 Remplacent toutes les réglementations en rapport avec la « Carl Walther Finale des Shooting Masters 2026 »
- 2 Ont été approuvée par la division Formation/Juges le 06 août 2026
- 3 Rentrent en vigueur avec effet immédiat.

FÉDÉRATION SPORTIVE SUISSE DE TIR Division Formation et Juges

Roland Steiner	Elia Wagner
Chef Division FJ	Assistant Compétitions